

## fourniture pour la L1

Par **mathouc95**, le **19/08/2023** à **23:31**

Bonjour,

j'ai acheté un lexique des termes juridiques et la constitution française de l'édition 2022-2023...

Est il nécessaire d'acheter la bonne édition 2024 ?

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/08/2023** à **09:51**

Bonjour

Tout d'abord j'ai supprimé le message identique que vous aviez posté sur un ancien sujet.

Mieux vaut centraliser les réponses ici.

Pas besoin d'acheter la version 2024 pour la constitution car il n'y a pas eu de réforme (la seule chose nouvelle sera les QPC de l'année 2023).

J'en profite pour préciser que concernant le Code civil il vous faudra impérativement un Code 2024. En effet, vous allez certainement suivre un cours de droit des personnes et de la famille. Or, en octobre 2022, il y a eu une réforme de l'adoption (qui n'a pas pu être intégré dans les Codes 2023 car ils étaient déjà sortis).